

## 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

- **Mode** : Réunion virtuelle - **Date** : Vendredi 30 janvier 2026
- **Heure** : 10h13 – 12h42 (GMT+1) - **Plateforme** : Réunion en ligne (Zoom)

### Objectifs de l'Assemblée

1. Régulariser et valider la création du RAIPH
2. Adopter la Charte du Réseau
3. Mettre en place les instances dirigeantes
4. Valider les orientations stratégiques
5. Donner une légitimité institutionnelle au Réseau

## 2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La réunion est lancée à **09h55** pour l'accueil technique des participants. Les travaux débutent officiellement à **10h13** sous la modération de **Monsieur Delphin HOUNDONUGBO (Bénin)**.

### Ψ Mot d'ouverture et rappel du contexte :

Le mot d'ouverture est prononcé par l'**Initiateur principal du Réseau, Monsieur Claude TIATSE NKUÉ (Cameroun)**. Il souhaite la bienvenue aux participantes et participants issus de plusieurs pays africains et rappelle le contexte historique de la création du RAIPH. Il souligne notamment que l'inclusion des personnes en situation de handicap constitue un impératif de justice sociale, de dignité humaine et de développement durable pour l'Afrique. Il rappelle que le RAIPH est né du constat de la faible visibilité des personnes en situation de handicap dans les politiques publiques, les systèmes de données, les mécanismes de financement et les espaces de décision. Il insiste sur la vocation panafricaine du Réseau, fondée sur la solidarité entre organisations, la production de données crédibles, le plaidoyer stratégique, l'égalité de genre et la participation effective des personnes en situation de handicap à toutes les décisions qui les concernent.

## 3. PRÉSENTATION DES MEMBRES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sous la conduite du Modérateur, l'ensemble des participants procède à une présentation individuelle.

- **Nombre de membres attendus** : 21
- **Nombre de membres présents** : 17

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Constitutive est déclarée valablement ouverte.

## 4. MISE EN PLACE DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE

Après concertation, l'Assemblée met en place le Bureau de séance comme suit :

- **Modérateur** : Delphin HOUNDONUGBO (Bénin)
- **Président de séance** : Mostafa EL KHADIR (Maroc)
- **Secrétaire de séance** : Samira SOWADOGO (Burkina Faso)
- **Rapporteur général** : Christian NGOMA PHUNA (RD Congo)

Les règles de fonctionnement de la séance sont présentées et adoptées à l'unanimité.

## 5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est lu par le Modérateur. Aucune observation majeure n'étant soulevée, il est soumis au vote et adopté à 100 % des membres présents.

## 6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE LA CHARTE DU RAIPH

La Charte du RAIPH est présentée de manière synthétique par le Modérateur, couvrant notamment :

- la vision et la mission du Réseau ;
- les objectifs stratégiques ;
- les principes de gouvernance ;
- les droits et devoirs des membres ;
- l'architecture institutionnelle.

Les discussions ont permis d'apporter des bonifications et des clarifications, notamment sur la représentation nationale du Réseau. Il est retenu que :

- chaque pays sera représenté par une organisation nationale référente ;
- d'autres organisations de personnes en situation de handicap pourront être rattachées à cette structure nationale afin de garantir une représentation inclusive.

À l'issue des échanges, la Charte est adoptée à l'unanimité.

## 7. MISE EN PLACE DES INSTANCES DU RESEAU

---

Après présentation des instances prévues par la Charte et clarification du rôle, l'Assemblée décide de réajuster l'architecture institutionnelle du Directoire Africain comme suit :

- Un Président
- Un Vice-président chargé des Programmes et des Partenariats (CAPP)
- Un Chargé(e) des Affaires Administratives et Financières
- Un Chargé(e) de la Communication et du Genre
- Un Chargé(e) des Projets et du Suivi-Évaluation
- Un Chargé(e) de la Liaison entre les Directoires Nationaux
- Un Chargé(e) du Renforcement des Capacités et de la Formation Professionnelle

Cette architecture est validée par consensus.

## 8. ÉLECTION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE AFRICAIN

---

Un appel à candidatures est lancé. Les candidats se présentent et, après consultation, l'Assemblée proclame les résultats suivants :

- Ψ **Président** : Claude TIATSE NKUÉ (Cameroun)
- Ψ **Vice-président Chargé des Programmes et des Partenariats**: Mostafa EL KHADIR (Maroc)
- Ψ **Chargée des Affaires Administratives et Financières**: Samira SOWADOGO (Burkina Faso)
- Ψ **Chargée de la Communication et du Genre** : Aminata KONÉ (Mali)
- Ψ **Chargé des Projets et du Suivi-Évaluation** : Delphin HOUNDONOUGBO (Bénin)
- Ψ **Chargé de la Liaison entre les Directoires Nationaux** : KONE YACOUBA (Côte d'Ivoire)
- Ψ **Chargé du Renforcement des Capacités et de la Formation**: Demba DIABATÉ (Mali)

L'Assemblée décide que la gestion de chaque Directoire National est confiée au leader représentant chaque pays au sein du Conseil Africain (Assemblée Africaine du RAIPH).

Il est précisé que les membres des Bureaux des Directoires Nationaux seront élus ultérieurement au terme des Assemblées Générales organisées dans chaque pays par le Coordonnateur du Directoire National désigné lors de la présente AGC.

## 9. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ADOPTEES (2026–2028)

---

Les grandes orientations stratégiques suivantes sont validées et enrichies :

- production et harmonisation de données africaines sur le handicap ;
- plaidoyer continental auprès des États, de l'Union Africaine et des partenaires internationaux ;
- intégration du genre et de l'approche inter sectionnelle handicap-genre-jeunes ;
- renforcement institutionnel des organisations membres ;
- développement de partenariats stratégiques et mobilisation de ressources ;
- promotion de projets pilotes à fort impact local et régional.

## 10. RESOLUTIONS FINALES

---

Après lecture, les résolutions issues de l'Assemblée sont adoptées à l'unanimité. Un mandat officiel est confié au Directoire Africain pour la mise en œuvre des décisions et orientations validées.

## 11. DIVERS

---

Au titre des divers, les membres sollicitent l'organisation d'une session physique du RAIPH au siège africain du Réseau à Bafoussam (Cameroun).

## 12. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE

---

Un mot de prise de responsabilité est prononcé par le Bureau Africain élu, suivi du mot de clôture du Président, qui salue la qualité des échanges, l'esprit panafricain et l'engagement collectif des membres. La séance est levée à 12h42 (GMT+1).

**Fait pour servir et valoir ce que de droit.**

---

### Contacts Presse

Directoire Africain du RAIPH

✉ [reseau\\_raiph@gmail.com](mailto:reseau_raiph@gmail.com) / [tiatseclaude@gmail.com](mailto:tiatseclaude@gmail.com)

☎ +237 696 148 873 / +237 675 851 812

✉ BP : 1 933 – Bafoussam, Cameroun



**Le Rapporteur**

**Delphin HOUNDONOUGBO**  
**CPSE-RAIPH/Bénin**